
*Communautés de violence et violences de communauté dans Carrefour des Veuves
de Monique Ilboudo : entre énonciation et dénonciation*

KAMBOULE Ahibalè, Université Norbert ZONGO/Koudougou ORCID iD : 0009-0000-2861-1944

Mél. : ahibalekam28@gmail.com

Résumé

De quelques natures ou degrés qu'elle soit, la problématique de la violence ne cesse de faire l'objet de gloses et de réflexions sur ses différentes expressions dans le vécu au quotidien des communautés de référence. Tout autant qu'ils sont des victimes, femme et homme, enfant ou non, font aussi le lot des sujets de cette violence. S'inscrivant dans le champ précis des lettres, le présent article se propose d'en examiner sous deux angles à partir d'un corpus romanesque. Sous la base des outils d'analyse sociocritique, notre examen de la violence met en lumière, d'une part, l'énonciation des communautés de la violence ainsi qu'elles se déclinent et, d'autre part, la dénonciation sous azimuts des violences de communauté de tout ordre qu'elles soient.

Mots-clés :

*énonciation ;
dénonciation ;
violences ;
sociocritique ; roman*

Abstract

Regardless of its nature or intensity, the issue of violence continues to be the subject of commentary and reflection on its various manifestations in the daily lives of the communities concerned. Just as much as they are victims, women and men, children or not, are also the perpetrators of this violence. Focusing specifically on the field of literature, this article aims to examine it from two perspectives based on a corpus of novels. Using tools of socioracial analysis, our examination of violence highlights, on the one hand, the ways in which communities articulate violence as it manifests itself and, on the other hand, the widespread condemnation of community violence of all kinds.

Keywords:

*discourse;
denunciation; violence;
sociocriticism; novel*

Introduction

Au soir des actes fâcheux et le bilan funeste des Deux Guerres, le vœu du vivre en paix (M. L. King, 1963 et M. Gandhi, 1990) ou du vivre-ensemble (N. Mandela, 1993) s'est exprimé comme le plus cher à tous. Cette aspiration commune à la paix fut matérialisée, entre autres, par l'institution d'un Prix Nobel de la Paix et la création de l'ONU avec pour mission principale d'œuvrer à la paix et la sécurité internationale¹. Cette paix, jusque-là n'est pas la chose la mieux partagée. De toute évidence, les raisons à propos proviennent des quêtes et conquêtes des avoirs et pouvoirs qui procèdent de la violence des plus forts sur les moins forts dans la plupart des cas. Thibaud en est conscient et son propos à cet effet dans *Carrefour des Veuves*², force l'adhésion de plus d'un : « Pour leurs intérêts, les uns [les plus forts] n'hésitent pas à mentir, à affamer, à tuer les autres [les moins forts]. Ce monde, qui se dit civilisé, fonctionne selon la seule loi du plus fort » (CDV, p. 115). Fort de ce fonctionnement du monde à sens unique, et donc inique, la violence se lit davantage dans la pluralité que son emploi, son évocation comme son étude au singulier nous paraît incommode, sinon du moins peu expressif

de la réalité du fait. Employé au pluriel (les violences) ou lu au cas par cas (étude des particularités), le signifié exprime mieux son référent dans un contexte géopolitique marqué par les guerres entre les puissances mondiales et les États, les attaques terroristes contre les populations, les règlements de compte et les actes haineux entre populations (gouvernante et gouvernée), les atteintes gratuites sur les menues espèces, les misères économiques, l'insécurité alimentaire, les inégalités sociales, etc. Les violences et toutes leurs manifestations font, ici et là, l'objet de réflexions. Dans le champ littéraire, la question ne se passe pas sous silence. Sans en épuiser la problématique, la littérature sur les violences est abondante et l'on pourrait se rappeler les récits de E. Zola³, E. Boto⁴, M. Duras⁵, N. Zongo⁶, A. Kourouma⁷, F. Diomandé⁸ pour ne citer que ceux-là. Notre propos s'appuie sur *Carrefour des Veuves* de M. Ilboudo, écrivaine burkinabè et militante pour les droits de l'Homme. Dans un style où se mêlent réalisme, drame et sensibilité, l'auteure campe l'attention des lecteurs sur les violences de tout ordre avec des répercussions

¹ Article 1, alinéa 1 de la *Charte des Nations Unies*. [En ligne] : <https://web.archive.org/web/20090509204656/http://www.un.org/fr/documents/charter/chap1.shtml>.

² Selon les constructions, nous emploierons désormais les initiales CDV avec les références des pages pour les illustrations tirées du corpus.

³ *Germinal*, 1885 : récit de la condition ouvrière marquée par l'exploitation et la violence des travailleurs de mine

⁴ *Ville cruelle*, 1971 : récit des exactions coloniales en Afrique par les puissances occidentales dont la France.

⁵ *La Douleur*, 1985 : récit des conséquences traumatiques et des expériences brutales vécues pendant la Seconde Guerre mondiale.

⁶ *Le Parachutage*, 1988 : récit des coups d'État et des règnes politiques sans partage au prix des violences sur les voix dissidentes.

⁷ *Allah n'est pas obligé*, 2000 : récit des guerres civiles et l'exploitation des enfants dans les guerres.

⁸ *Douleur intime*, 2017 : récit de viols et violences sur la fille, la femme, bref les violences basées sur les genres

inoüies pour de nombreuses couches sociales dont les enfants, les femmes, les voix dissidentes, les veuves...

À quoi rime cette écriture des violences ? À cette question centrale de notre réflexion, nous émettons que cette écriture vise à faire une peinture objective de la réalité des violences. Notre examen de tout ce cercle de violences vise à mettre en lumière les acteurs de violences et les victimes de ces violences ainsi que l'auteure les présente le long du récit d'une part. Au-delà de cette énonciation, l'étude montre l'action dénonciatrice des violences par l'auteure d'autre part.

1. Cadres conceptuel et critique de la réflexion

Ce point nous sert de cadre pour une compréhension globale de la violence et de lieu pour définir l'ancrage critique de cette réflexion dans le vaste champ de la critique littéraire.

1.1. Cadre conceptuel : la violence

Comme la guerre, la violence n'est pas seulement qu'un concept sans matérialité ni effet pervers. Bien plus, c'est une réalité qui s'exprime et se lit à l'évidence par l'usage de la force physique. Au reste, c'est de par cet usage abusé et désabusé de la force physique que l'American Psychological Association appréhende la

violence. Dans la 2^e édition de l'APA *Dictionary of Psychology*, la violence est définie comme « the expression of hostility and rage with the intent to injure or damage people or property through physical force⁹ » (APA, 2015, p. 139). Si l'usage de la force physique est le moyen le mieux par lequel s'exprime la violence, il faut cependant noter qu'elle procède d'autres moyens non moins évident ni insignifiant. En effet, la violence n'est pas que physique, elle est aussi verbale que psychologique. Voilà qui permet de la lier à tout point de vue à une agression pathologique qui allie violences et criminalités :

1. Aggression that is violent, explicitly directed against individuals or property, and either part of a longstanding repertoire of destructive or hurtful behavior or a sudden, paroxysmal reaction to a real or perceived provocation. It may be a manifestation of psychiatric disorder [...]; neurological disease or injury; substance abuse [...]; and some sexual behaviors [...]. 2. Felonious assault with intent to harm or kill¹⁰. (APA, 2015, p. 769)

Comme une agression violente ou criminelle, la violence sévit dans toutes les sphères sous des formes diverses. Dans *Carrefour des Veuves* et dans les littératures africaines écrites, au reste, la violence se hisse en écritures par une thématisation récurrente qui témoigne de la nature et l'ancrage historique de la violence sur le

⁹ « L'expression d'hostilité et de rage dans l'intention d'injurier (blesser) ou causer des dommages à des personnes ou biens par le recours à la force physique. » (Notre traduction)

d'un trouble psychiatrique [...]; d'une maladie ou une lésion neurologique ; d'une toxicomanie et de certains comportements sexuels [...]. 2. Agression criminelle avec l'intention de blesser ou tuer. » (Notre traduction)

¹⁰ « 1. Agression violente contre des personnes ou biens, soit depuis longtemps dans un cycle de comportements destructeur ou blessant, soit soudainement dans une réaction paroxystique vis-à-vis d'une provocation réelle ou perçue. Elle peut être l'expression

continent africain. Génocides, guerres civiles et combien d'autres sont autant d'événements tragiques de notre siècle qui fondent l'opinion d'Isaac Bazié (2003, pp. 84-85) : « On pourrait penser que cette écriture de la violence est l'apanage d'un continent qui, depuis des siècles, est devenu la métaphore brûlante de tout ce qui est "absurdité, chaos, folie" ». Fin observateur des littératures africaines écrites, le critique burkinabè à propos de l'écriture de la violence y lit une évolution. De la violence thématique, les écritures en Afrique mettent désormais en relief une écriture du témoignage manifeste de la violence (2003, p. 85) :

Il faut distinguer dès lors un passage à deux niveaux dans le traitement de la violence : d'une part, le passage du traitement thématique de la violence à la conception de la littérature même ; d'autre part, celui qui va de cette occurrence, thématique et soumise au primat de la référentialité directe et quasiment du témoignage [...].

Dans *Carrefour des Veuves* qui constitue notre corpus d'analyse dans la présente réflexion, l'énonciation de la violence terroriste sur les populations, la violence politique sur les voix dissidentes, la violence communautaire sur les laissés-pour-compte et les couches vulnérables comme les femmes, bref la pluralité et la cruauté des actes violents nous situent davantage dans la référentialité directe de la violence. Le réseau lexical est, d'ailleurs, sans conteste à son propos dans le récit : « tuer » (p. 15), « jour du cataclysme » (p. 21), « égorgé ou disloqué par l'explosion » (p. 22), « nouvel attentat » (p. 29), « subir, sans broncher, injustices et violences » (p. 49), « la violence aveugle frappe sans

distinction », « régulièrement victimes » (p. 117), « enlèvements, viols, esclavage sexuel » (p. 117), « la terreur se poursuivra » (p. 118). Derrière tous ces traits de langage, se dégagent dans le récit, des formes diverses de violences : la violence physique ou directe (T. Hobbes, 1651), la violence structurelle (J. Galtung, 1969), la violence institutionnelle (D. Camara, 1985), la violence culturelle (J. Galtung, 1990), la violence symbolique (P. Bourdieu, 1997).

1.2. Cadre critique : la sociocritique duchetienne

Notre lecture des violences de communauté (communautés violentées) et des communautés de violence (communautés violentes) convoque l'approche sociocritique de Claude Duchet. La sociocritique, en général, comme la démarche sociocritique de Duchet, en particulier, se fondent sur l'idée de l'imbrication des faits de la littérature et de la société telle qu'exprimée du reste par Stendhal dans *Le Rouge et le Noir*. Cette synchronie, du moins, cette symphonie de liens sans cesse constants entre le texte littéraire et le fait social rappellent un concept fondamental de la sociocritique mis au jour par C. Duchet. La socialité du texte, puisque c'est de ce concept qu'il s'agit, exprime « tout ce qui manifeste dans le roman, la présence hors du roman, d'une société de référence et d'une pratique sociale ce par quoi le roman s'affirme dépendant d'une réalité socio-historique antérieure et extérieure à lui » (C. Duchet, 1973, p. 449). La référentialité sociale du texte étant le Burkina Faso – et par extension toute société en proie aux agressions de tout ordre –, les violences constituent cette réalité sociohistorique antérieure et

extérieure dont dépend fortement la trame du roman *Carrefour des Veuves*.

L'approche sociocritique telle que pensée par C. Duchet repose sur un appareillage méthodologique précis avec des fondamentaux conceptuels tout complémentaires. Parmi ces concepts clés desquels s'élabore la sociocritique duchetienne on a : la « société du texte » – univers fictif du texte –, la « société de référence » – univers réel dont s'inspire le texte –, le « hors-texte » – élément d'intelligibilité et d'économie du texte –, le « discours social » – la rumeur sociale à laquelle se prête l'écrivain –, le « sociogramme » – noyau d'instabilité et de conflits – (C. Duchet, 1971 & 1973). En tant qu'un corpus romanesque et de par sa portée thématique, *Carrefour des Veuves* se montre de fort belle manière comme « un lieu privilégié d'intelligibilité du social » (J.-M. Berthelot, 1988, p. 83) et se prête alors à un examen de cette socialité du texte sur laquelle se fonde la sociocritique.

2. **Au Carrefour des Veuves : énonciation des groupes et actes de violence**

Dans les lignes suivantes, notre propos se veut un inventaire des lieux et faits de violences tels qu'énoncés dans la société du texte ainsi que l'entend C. Duchet.

2.1. **Les individus et groupes d'individus au carrefour des violences**

« L'être humain n'est pas un animal tendre » (Y. Michaud, 2011, p. 222). C'est un loup (T. Hobbes, 1651) qui « aim[e] voir souffrir » (J. Decety, 2011, p. 227). Fors leurs caractères lapidaires, ces deux déclarations

expriment nettement la réalité malodorante de la nature humaine dans tout ce qu'elle a de contraire aux principes vitaux et prescriptions divines sur l'amour d'autrui, l'empathie, l'altruisme... Dans un répertoire comportemental où l'absence de tendresse et l'amour de la souffrance sont les attitudes qui s'offrent le plus, la violence ne peut qu'être banalisée. Malgré les avancées notables des sciences et technologies nouvelles qui montrent que les créations humaines évoluent, l'humain lui-même reste encore dans son état de nature, marqué par les violences et les guerres où les uns dévorent les autres avec une faim de loups (Hobbes, 1651). Dans ce climat de tensions, les violences se démultiplient sur plusieurs fronts. Qu'elles soient politique, communautaire, terroriste, elles s'énoncent dans *Carrefour des Veuves* comme des faits d'individus et groupes d'individus dont les qualificatifs laissent aisément lire des actes violents : « djihadistes » (p. 29), « tortionnaires » (p. 61), « ennemi invisible et insaisissable » (p. 86), « chevaliers de l'apocalypse » (p. 91), « agents de Satan » (p. 120), « assassins » (p. 139) pour ne citer que ceux-là. Apocalypse, djihadisme ou satanisme, tortures ou assassinats, entre autres, tous ces actes barbare et attentatoire à la vie et à la dignité humaines traduisent soit le degré (apocalypse) soit la nature (assassinat, djihadisme) des violences.

Les violences en tant qu'œuvre d'individus et groupes d'individus s'énoncent comme des actes isolés mais consécutifs à d'autres actes de violence dont notamment celle terroriste que nous évoquons ci-après. En effet, sous le couvert mensonger de l'hydre terroriste

des actes de lynchages et règlements de compte communautaires naissent et s'attisent. C'est en cela que l'assassinat de l'époux de Ada, Hamidou, se présente. L'épouse, la désormais veuve, rapporte aux lecteurs au style direct les circonstances douloureuse et tragique dans lesquelles son époux a trouvé la mort : « Ce ne sont pas les djihadistes qui l'ont tué ! Ce sont ses voisins, ses amis, des gens avec qui il a grandi, ses frères ! Ils l'ont assassiné par jalousie ! » (CDV, p. 59). Les djihadistes restent, certes, des groupes d'individus ainsi que nous l'entendons. Mais il est évident que l'assassinat de Hamidou n'est pas à mettre à l'actif des djihadistes. Le propos à cet effet est assertif et la négation totale (Ce ne sont pas les djihadistes qui l'ont tué !). Cette violence qui emporte la vie est présentée comme la résultante d'une jalousie des proches de la victime (Ils l'ont assassiné par jalousie !). Les déictiques personnels ou pronominaux dans l'énoncé ci-dessus nous renseignent sur la pluralité des individus (ils) et les liens qui ont existé entre la victime et ses bourreaux (ses voisins, ses amis, ses frères). Les individus, acteurs de violences meurtrières, sont le lot des voisins, amis et frères qui ont lynché Hamidou, par soupçons et règlements de compte, et faisant de sa famille une victime collatérale : « [...] À l'issue d'un conseil auquel il n'avait pas été convié, son sort fut scellé. [...] Il fut arrêté et exécuté comme un traître. Sa maison fut brûlée. Sa femme et ses deux enfants furent embarqués dans une charrette à traction

asinienne et chassés du village » (CDV, p. 60). Si les actes de violences épargnent physiquement Ada et ses enfants, ils ne les exemptent pas psychologiquement par le traumatisme dû à l'assassinat lâche du chef de famille et leur exclusion sans appel ni égards du village.

D'une scène à l'autre, les comportements empreints de violences se montrent dans le récit comme l'œuvre de groupes structuré et organisé d'individus dont les groupes d'autodéfense et les groupes terroristes. Pour les premiers, l'autodéfense présuppose une situation préalable d'injustice ou de mise en danger. Cette situation ici encore reste la violence terroriste sous laquelle ploie déjà la population. C'est d'elle alors que tient le besoin légitime des victimes de se défendre. Il se crée alors une situation conflictuelle ou sociogrammatique sur la paix avec d'un côté à l'autre des adjuvants (populations) et des opposants (les djihadistes). Mais malheureusement, le manque de discernements ou de lucidités des uns autour de ce noyau sociogrammatique n'a pu que conduire ces groupes d'autodéfense à se muer en milices communautaires contre des populations et des villages innocents. Ces milices finissent par se rendre coupables d'actes de violence dont des règlements de compte, des expéditions punitives, des stigmatisations et bavures sans précédent comme en témoigne cette séquence narrative :

Enhardis, les *Zoébamba*¹¹ se mêlèrent de lutte contre le terrorisme. Se fondant sur des

¹¹ « Les *Zoébamba* sont des milices privées qui prétendent suppléer l'absence des forces de sécurité publique dans les campagnes. Un projet de mise en place d'une police de proximité, initié par le pouvoir politique, avait muté en une initiative citoyenne [...]. » (CDV, p. 70)

analyses simplistes, des amalgames, des stigmatisations séculaires, ils avaient transformé une composante de la communauté nationale en bouc émissaire de la violence terroriste et n'avaient plus hésité à exterminer des villages entiers (CDV, p. 71).

Se mêler de la lutte contre le terrorisme qui sévit est une responsabilité des communautés victimes ou violentées. Mais cette lutte est si sinueuse que s'y impliquer avec le trouble de « simplification abusive des problèmes complexes » (J.-F. Marmion, 2011, p. 233), comme il en est du terrorisme, met en échec tout effort de lutte. C'est ainsi que l'institution de polices privées, sans mesures d'encadrement, devient une source de divisions internes qui fragilisent la communauté au profit des djihadistes. Ces derniers sont présentés tout le long du récit comme les acteurs de la violence la plus inouïe de laquelle tiennent les autres et toute la trame du récit. Le récit s'ouvre par la violence terroriste et ses effets (p. 15) et s'achève à propos également (p. 159). En prologue même au récit, l'auteure met d'accord ses lecteurs sur l'entendement qui sied au problème avec cette définition qu'elle tient du Département de la Défense des États-Unis : Le terrorisme est « l'utilisation calculée de la violence ou de la menace de violence afin de susciter la peur, dans des buts généralement politiques, religieux ou idéologiques » (CDV, p. 14). Si la violence terroriste peut s'exprimer juste par la menace, il faut relever que, dans le récit, l'intention cède totalement le pas à l'action violente, calculée et multipliée sur les communautés ciblées : les corps armés, les civiles, les religieux, les

enfants, les hommes, les femmes, bref les populations et villages :

Plus rien ne fonctionnait dans le pays et, par-dessus tout, plus personne, dans les villes comme dans les campagnes, ne se sentait en sécurité. Si les premiers attentats avaient visé des hommes de tenue, la terreur sévissait désormais jusque dans les villages les plus reculés. Elle frappait hommes, femmes et enfants sans distinction. Cette violence, qui tentait de se parer du manteau de la foi, s'était démasquée en s'attaquant à toutes les religions établies. Des imams étaient égorgés, des pasteurs éventrés, des prêtres catholiques et leurs fidèles passés au peloton d'exécution. Chaque jour, les médias égrenaient la liste des attaques, des tueries, des victimes. Sur les réseaux sociaux, des images insoutenables de la tragédie circulaient (CDV, pp. 85-86).

La boucherie humaine, l'insécurité ambiante et la terreur incessante, qui font le lot du quotidien des populations de tous les âges et toutes les couches, sont l'expression matérialisée de la violence. Pis encore, cette « surenchère de violences est effroyable » (CDV, p. 116) à l'échelle féminine notamment. Premières victimes, elles sont atteintes doublement, sexuellement, physiquement, psychologiquement et mortellement :

Les femmes sont les premières victimes de la terreur aveugle qui endeuille la région. Victimes dans leurs corps, elles le sont aussi dans leur cœur de veuves et de mères éplorées. Il y a tant de manières de soumettre les femmes, de les assassiner ! Depuis toujours, elles sont le butin des guerres illégitimes que mènent les hommes par orgueil, par cupidité, par bêtise ! Depuis toujours, elles sont enlevées, partagées, violées, réduites en esclavage sexuel. Les expéditions terroristes dans le Sahel n'y font pas exception. Ici aussi, le corps des femmes est un immense champ de bataille qu'on vandalise allègrement. Et puis quand leur

mari est tué, que leurs fils sont enrôlés de force, endoctrinés pour devenir des kamikazes, leurs filles enlevées, séquestrées pour assouvir les lubies sexuelles des barbares, que leur reste-t-il ? (CDV, pp. 94-95)

2.2. Les institutions sociales et la société comme lieux de violences

Évoquer la société et les institutions qui la fondent est somme toute d'une logique implacable. En effet, les institutions sont à la société ce que les individus sont aux groupes ou institutions. Autrement dit, la relation individu-institution-société est une des plus irréfutables. Ainsi, un comportement – violent – à l'échelle individuelle peut-il s'étendre aux échelles institutionnelle et sociale. À l'étendue de ces deux échelles, nous analysons les cas spécifiques de la violence institutionnelle (D. Camara, 1985) et celle culturelle (J. Galtung, 1990).

Au plan institutionnel, notre propos sur les violences s'appesantit sur les sphères religieuse et politique. Certaines pratiques et habitudes religieuses se présentent dans *Carrefour des Veuves* comme un concentré de pratiques rétrogrades perpétuées en violation des droits et libertés de la femme notamment. L'auteure, à propos, met en orbite les cas de l'obligation du port du voile et des croyances qui prédisposent les femmes au mariage précoce et/ou forcé. Devant la misère et l'insécurité qui menacent d'emporter la vie de Noura, Tilaine se propose d'adopter la petite fille pour lui donner encore la chance de vivre. À sa demande, « le Cheikh, comme tous l'appelaient, avait donné son accord, en posant toutefois une condition : « Noura devra désormais porter le voile [...]. Un membre de la

famille passera régulièrement constater que notre exigence est respectée » (CDV, p. 98). Cette condition non négociable pour l'adoption de Noura ne vise pas la protection de l'enfant mais elle se veut plutôt une privation, un contrôle du corps et de la vie de l'enfant pour les contenir dans les limites imposées par la communauté musulmane. Le devoir du port du voile (devra porter le voile) est antithétique au droit à la liberté du sujet. En conséquence, l'obligation de fait est sans doute une violation en fait. S'agissant des conditions de mariage de la fille, l'islam "pèche" en la pratique si non du moins il brime les libertés de la femme par le mariage précoce et/ou forcé. « Suivant les préceptes de l'islam, [...] dès qu'une fille voit ses jours de lavage, il faut la marier. « Une fille musulmane ne doit pas laver plus de deux fois son sang menstruel chez son père ! » dit l'imam, grand-père de Farida (CDV, p. 47 ; le souligné est de l'auteure). D'après les enseignements scientifiques jusqu'encore non contestés, les ménarches couvrent la dixième et quinzième années. Sauf cas de dérogation judiciaire accordée au minimum à 16 ans, l'âge légal du mariage étant de 18 ans accomplis selon l'article 221-1 du nouveau Code des personnes et de la famille au Burkina (société de référence du roman), l'obligation de donner la fille musulmane en mariage est une violation de cette prescription légale pour toutes les filles (article 210-2). En sus, la violence islamiste s'énonce sous le signe de « l'intolérance et de l'obscurantisme » (CDV, p. 119) qui ne cessent de faire des victimes. À preuves, on a les cas des attentats perpétrés par des « illuminés qui égorgent au nom d'un dieu inconnu » (CDV, p. 27) et des actes de violence par

lapidation de couples n'ayant « pas fait bénir leur union devant Allah » (CDV, p. 119). Le récit ici est inspiré d'un hors-texte, un fait historique : la lapidation, au Mali, du couple d'Aguelhoc rendu coupable par des fanatiques islamiques. La sanction administrée à ce couple n'est rien d'autre qu'une bavure : « Leur crime fut jugé si grave qu'ils furent enterrés vivants jusqu'au cou et lapidés jusqu'à ce que mort s'ensuive » (CDV, p. 119). Les violences, aux accents islamiques, s'énoncent alors crue et drue.

Quant aux violences politiques, elles ne sont pas des moins énoncées dans le récit. Les violences terroriste et islamique qui sévissent sans relâche tiennent même des échecs politiques. C'est d'ailleurs en cela que se fondent les convictions de Sebyèla que nous rapporte la narratrice : « Elle jurait que rien de tout cela ne serait arrivé sans les *couillonnades* des politiciens » (CDV, p. 86 ; le souligné est de l'auteure). Ces *couillonnades des politiciens* impliquent un nombre important de travers : les calculs politique et partisan, le mépris et la simplification des problèmes complexes, la corruption et le dénuement matériel de l'armée, la duplicité et la complicité même indirectes des autorités politiques et toutes « les plus hautes autorités » (CDV, p. 30). Quand la figure du ministre est celle du mépris et de la condescendance sur les populations, la figure du député se montre comme celle des plus illustres de la corruption plutôt que de la loyauté : « [Le député] Ngomè N'yègué est l'un des politiciens les plus corrompus de la place ! » (CDV, p. 29). La corruption dans la sphère politique est la cause du dénuement matériel de l'armée, qui pour cause n'est pas en mesure d'endiguer les

violences terroristes répétées. Si la politique et les démocraties se conjuguent rarement sans les conflits d'intérêts, les oppositions idéologiques, tout cela doit procéder de moyens pacifiques. Malheureusement, pour entériner ses propres échecs, le système politique ne manque pas d'employer sans détours la violence sur des hommes intègre et intrépide. Résolu à lutter et protéger les siens, Isma n'est pas vu d'un bon œil et entendu d'une bonne oreille. Pire, il est dans les viseurs macabres des coteries politiques (CDV, pp. 27-28) :

Quand le désordre s'est violemment imposé à nous il y a trois ans, tu ne l'as pas supporté. [...] Tu as publiquement fustigé l'égoïsme et l'incompétence des politiciens. Tu as condamné leurs ambitions débridées, leurs querelles puériles, leur laxisme qui nous avaient [...] exposés à ces fanatiques, ces illuminés qui égorgent [...]. Tes prises de position ont révélé à l'opinion l'homme intègre et courageux que tu étais. Cela n'a pas plu dans les coterie politiques. Tu en es mort.

Les violences, au plan politique, ne sont pas que physiques. Elles sont aussi verbales obligeant ainsi au musèlement des voix dissidentes. « Ici comme ailleurs, le pouvoir politique est allergique à la critique et nul ne vitupère en vain contre lui. Ici plus qu'ailleurs, le crime de lèse-politicien est parfois lourdement châtié », déclare Tilaine (CDV, p. 33). Derrière des énoncés lapidaires de mise en garde se cachent des violences et des conséquences à même de coûter la vie comme cette phrase du Premier ministre à un opposant au cours d'un débat public : « Vous avez perdu les élections, vous la fermez pendant cinq ans au moins ! » (CDV, p. 156). Expression de la menace de violence, de la privation des libertés et droits, cette phrase est comme une épée

suspendue sur toute tête rebelle, une arme tendue sur une partie vitale des opposants, et les mots y sont débités (assénés) comme aussi des coups de canon contre toute vie indésirée, tout corps troublant. Car ne pas se taire *pendant cinq ans au moins*, c'est choisir de se taire tout le temps désormais et conjuguer sa vie au passé. Qu'ils s'agissent d'éliminations physiques ou d'intimidations verbales, les violences politiques semblent rappeler, hélas, le rôle de l'État léviathan (T. Hobbes, 1651) : mettre fin aux violences et conflits de l'état de nature par la peur et la contrainte. Ce nouvel ordre social « policé » ne peut autre que perpétuer le cycle de la violence dans la société.

Au plan social justement, les violences et brimades se lisent dans les pratiques coutumières comme les rites de veuvage (CDV, p. 36) et les croyances traditionnelles qui non seulement limitent les choix personnels de la femme dans le mariage et ses études (CDV, pp. 47-48) mais aussi infériorisent le corps féminin comme la personne même. Dans le dernier cas, cette violence structurelle ou culturelle (J. Galtung, 1990, p. 291) s'exprime dans les représentations traditionnelles qui accordent au garçon plus de libertés et valeurs qu'à la fille. Sur les libertés, Tilaine se sent inéquitablement contrôlée et traitée avec ses frères. Le passage ci-dessous exprime sa condition existentielle :

Pour éviter les glaciales colères paternelles, je respectais les consignes et l'une des plus strictes concernait mes sorties. Mes deux jeunes frères étaient plus libres dans leurs mouvements. Ils ne s'embarrassaient même pas, la plupart du temps, de demander une quelconque permission aux parents avant de

sortir. On constatait leur absence et c'était tout. Parfois, ma mère s'offusquait : « Ils pourraient prévenir, au moins ! » *Prévenir !* Pas demander l'autorisation. À côté, mes moindres sorties de jour étaient contrôlées. (CDV, p. 24 ; le souligné est de l'auteure)

Sur l'axe axiologique, la naissance d'une fille est vue comme *rien*, un non-événement, celle d'un fils est vue comme *tout*, l'honneur. C'est cette lecture qui se dégage du passage suivant : « Elle et Hubert avaient un grand souci qu'Hubert eut le temps de confier à Isma : ils avaient deux filles, *rien que des filles*. Pour un officier de l'armée, cela sonnait comme un manque de virilité. Ils étaient donc à la recherche du descendant mâle » (CDV, p. 53 ; le souligné est de l'auteure). Ainsi, l'absence d'un descendant mâle est-il un *grand souci*, une effémation. Cette *recherche du descendant mâle* à tous les vents ouvre la voie aux pratiques occultes de charlatans véreux cachés derrière les affiches et panneaux publicitaires comme « Ici pour votre prochain garçon », « Accoucher (*sic*) votre prochain garçon ». Cette lecture négatrice et négative du féminin est historiquement transcrite et renforcée dans le corpus traditionnel des récits mythologiques des sociétés. De cette mémoire collective, la narratrice en rappelle quelques substratums de la violence symbolique : « Dans leur relation de l'Histoire, les hommes sont si prompts à accabler les femmes ! Pandore, Eve, Vera, la liste des femmes à qui l'on attribue l'origine des maux de l'humanité est sûrement plus longue ! » (CDV, p. 57). Cet accablement des femmes par les hommes est le signe manifeste de la domination masculine ou de la violence symbolique (P. Bourdieu, 1998&1997) davantage traumatique que celle physique. Injustices et

discriminations, c'est essentiellement sur ces formes que se montre la violence morale. Jointes au cataclysme de l'hydre terroriste et l'incurie politique, les rapports sociaux inégalitaires dépriment moralement, déplument physiquement les femmes et finissent par les achever. À propos, l'on peut évoquer les cas de Ada, Farida, Noura, et toutes les veuves au carrefour du récit dont Tilaine et Aïcha.

En substance, dans les sphères politique, religieuse, individuelle, communautaire et sociale les violences directe ou physique, structurelle ou culturelle, morale ou indirecte s'énoncent en tas dans le récit et l'auteure ne va pas du dos de la cuillère pour aussi les dénoncer en l'état.

3. **Au Carrefour des Veuves : dénonciation des communautés de violence et violences de communauté**

Dans ce dernier point de l'architecture globale de notre réflexion, nous mettons en relief l'attitude de l'auteure et des victimes vis-à-vis des violences de tout ordre.

3.1. **Les prémices de la dénonciation : la conscientisation des communautés**

Avant d'être un acte de courage, la dénonciation dans *Carrefour des Veuves* est un acte de conscience pour insuffler d'autres, ceux des lecteurs et ceux à qui l'œuvre est dédiée : « Aux miens... / À ce frère d'une autre mère » (CDV, p. 7). Cette prise de conscience préalable à l'action dénonciatrice procède d'une énonciation des actes de violence au moyen du vérisme

italien. Le récit présente les violences telles qu'elles, présentes et réelles comme ici dans cet extrait de chronique : « ...Cela s'est passé ce matin, dans ce pays frère et ami. Un nouveau massacre vient d'être perpétré. Le plus horrible de tous » (CDV, p. 116). Chaque segment de l'énoncé accroche et chaque détail y est de taille : la réalité de la violence (*cela s'est passé*), la précision dans le temps (*ce matin*), le lieu des violences (*dans ce pays*), l'itération des actes de violence (*un nouveau massacre*), le degré des violences (*massacre ; le plus horrible de tous*). À cela, il faut souligner en sus le genre du discours que le récit emprunte : la chronique, genre axé sur le factuel. Pour éviter d'être une délation, la dénonciation doit reposer sur le vrai et le réel. Et c'est sans doute en cela que l'œuvre se montre somme toute réaliste. M. Ilboudo construit le récit au carrefour du cycle des violences dans un style qui recourt à l'hypotypose qui vise à peindre « les choses d'une manière si vive et si énergique, qu'elle les met en quelque sorte sous les yeux, et fait d'un récit ou d'une description, une image, un tableau, ou même une scène vivante » (P. Fontanier, 1968, p. 339).

Cette peinture objective des violences et leurs conséquences tique les esprits aussi bien chez les femmes que chez les hommes, les adultes comme les jeunes dont Hélicobacter, Isma, Thibaud, Tilaine, Farida, Sébyèla sans oublier Noura, la petite fille. D'initiatives solitaires ou d'actions solidaires, naissent ici et là des associations, des forums, des discothèques comme le *Privé* (CDV, p. 121) ou le *Labo* d'Hélicobacter (CDV, p. 120), des lieux symboliques de sensibilisation et de conscientisation comme le Carrefour de l'Indépendance

ou le Carrefour des Veuves (CDV, pp. 145-146). Au *labo* où se réunissent jeunes et adolescents, les titres enflammé et mordant d'*Hélicobacter* donnent le ton à l'éveil : *Nina pukamin* – les yeux sont ouverts – ou *Tampiiba yi yè* – D'où viennent ces bâtards ? – (CDV, p. 120). Le concept musical, *nina pukamin*, conquiert plus d'un d'après la narratrice (CDV, pp. 32-33 ; le souligné est de l'auteure) :

Plusieurs de [s]es expressions étaient devenues culte sur la toile et dans la vie réelle. On les retrouvait inscrites sur les flancs des taxis verts, à l'arrière des camions, imprimés sur les tee-shirts et les casquettes : *Tond ninan pukamin ! Nos yeux sont désormais ouverts. Finie la tyrannie ! Plus rien ne sera comme avant dans ce pays !* [...] La mélodie entraînante avait emballé le public. Dans les boîtes de nuit, dans les cabarets, sur les places publiques, dans les cours, en ville comme au village, le refrain (*Ninan pakamin ! sid pukamin !*) était repris, accompagné de la gestuelle du clip.

Dans les forums, l'on ressent désormais le besoin d'unir les forces contre l'hydre terroriste : « Il était grand temps d'associer nos mères, nos femmes, nos filles à la lutte contre ce fléau qu'est le terrorisme au Sahel » (CDV, p. 108). À la place de l'Indépendance, les femmes et surtout la petite fille Noura appellent à l'action concrète et directe dans les luttes, qu'elles soient contre les violences ou toute autre injustice sur les femmes et les populations. « Tu vois, Maman ! Je t'avais dit qu'il fallait faire comme les femmes argentines. Vous auriez fait avancer votre cause plus rapidement ! », déclare Noura (CDV, p. 152). Derrière la forte mobilisation autour de sa cause, elle appelle à plus de manifestations et exige des

autorités le changement du nom de la place de l'Indépendance. « Vous devriez, explique-t-elle à Tilaine sa mère adoptive, commencer par revendiquer qu'elle soit débaptisée. Elle devrait s'appeler Carrefour des Veuves ! Pour l'histoire, et pour vous ! » (CDV, p. 152). Toutes ces actions, individuelle ou collective, militent dans le sens de la maturation et de l'éveil des consciences contre les violences et autres abus. Le seul leitmotiv devant désormais être la : « fin des tueries, paix pour les populations ! » (CDV, p. 153).

3.2. Au carrefour de la dénonciation des violences communautaires

La dénonciation dans *Carrefour des Veuves* est un acte qui fait suite aux violences telles que présentées dans le récit. Ces violences sont de différentes formes et se situent à plusieurs niveaux. Sans nulle considération, l'auteure ainsi que toutes les victimes les fustigent sans ménagement. Cette condamnation se lit aussi bien dans les comportements que dans les propos des personnages.

Dans le milieu où elle a assisté, impuissante, avec ses enfants au lynchage de son époux, Ada ne cache pas son désaveu des écarts de comportements des membres de sa communauté. Leur jalousie, les lynchages et règlements de compte communautaires sous le couvert mensonger de l'hydre terroriste sont autant de comportements répréhensibles que la veuve pointe du doigt. « Ce sont ses voisins, ses amis, des gens avec qui il a grandi, ses frères [qui] l'ont assassiné par jalousie ! » (CDV, p. 59). La forte description des liens affectifs et familiaux entre la victime

et ses tortionnaires n'est pas sans importance. Elle renforce chez Ada et les lecteurs la dimension inadmissible et ahurissante de cet assassinat. Ce sont autant d'actes de violence aux répercussions graves qui plongent les autres dans le vide intérieur que dénonce M. Ilboudo, la militante pour les droits humains. À travers, en sus, la figure de Rolande, M. Ilboudo et son héroïne Tilaine se livrent à une lecture incisive des pratiques et habitudes sociales qui briment injustement le "deuxième sexe" par rapport au "sexe fort". Les violences s'énoncent parfois dans les actes de langage comme dans cette catégorisation ou hiérarchisation des sexes (1^{er}/2^e sexe et sexe fort/faible) et c'est encore par le langage qu'elles sont dénoncées.

Rolande était *tombée* enceinte à quatorze ans à peine et venait d'être exclue du collège. « Tomber enceinte » ! L'expression me terrifiait. C'était, en effet, une grave chute pour ma cousine si brillante qui rêvait de devenir journaliste. Un décret inique interdisait à l'époque de garder les filles enceintes dans les établissements scolaires. Rolande ne sera pas journaliste. L'auteur de cette grossesse précoce et non désirée n'avait pas été inquiété, lui. Il était en classe de terminale et préparait tranquillement le bac. (CDV, p. 25 ; le souligné en gras est de nous)

Tilaine, la narratrice se mue en avocate défenseuse des droits des femmes, et prend cause pour sa cousine dont elle juge la condition inadmissible et terrifiante (*me terrifiait*). La grossesse qu'elle porte la déchoit déjà (*c'était une grave chute*) et met en abîme son avenir et ses aspirations (*Rolande ne sera pas journaliste*). Le traitement disproportionné (*un décret inique*) et le sort que lui réservent la société et ses institutions sont jugés

abusifs pour la fille (*Rolande venait d'être exclue du collège*) et permissifs pour le garçon (*l'auteur de cette grossesse n'avait pas été inquiété et préparait tranquillement le bac*). Ce double poids des mesures est une sorte de violence basée sur le genre que l'auteure et son "double" fustigent via les figures de Ada, Farida, Noura et Tilaine. Ces jugements et opinions défavorables pour les femmes sont le produit du sexe fort. C'est, au reste, à ces hommes que s'en prend Farida. Pour elle, ils composent un lot important de personnes préjudiciables au bien-être féminin. Dans le passage suivant, Tilaine nous rapporte son opinion (CDV, p. 49) :

Selon elle, la société continue de produire des hommes majoritairement inadaptés aux exigences des femmes actuelles. Il y a certes des exceptions [...], mais il y a une surpopulation de mauvais numéros. Les femmes qui s'en contentent sont obligées de baisser leur niveau d'exigence ou de subir, sans broncher, injustices et violences.

Pour Farida, et toutes les victimes par ailleurs, ces "mauvais numéros" sont à dénoncer. Car ils drainent avec eux des vues rétrogrades pour le bien-être de tous. Car là où une femme se sent bien, c'est une communauté entière qui est heureuse. Pour elle, de toute confession religieuse qu'elle soit, d'où qu'elle vienne, « cette espèce d'homme » (CDV, p. 50) est loin d'être un modèle à concevoir ou à encourager. Elle propose de la combattre même au moyen du féminisme qui, selon elle, sert à « juste défendre l'égalité des droits entre hommes et femmes » (CDV, p. 50).

Fort de l'idée que toutes les violences, y compris celles terroristes notamment, proviennent des couillonnades des politiciens (CDV, p. 86), leur dénonciation est davantage portée au niveau politique dans l'œuvre. À travers les nombreux cas de violences politiques, l'auteure et les victimes dans la société du roman dénoncent l'incurie administrative, la non gestion politique de la cité, bref la démission même de l'État vis-à-vis de ses rôles régaliens (protéger et sécuriser ses populations). À ce propos, Tilaine déclare : « Le concept de l'État protecteur et pourvoyeur de sécurité au profit de ses citoyens n'a pas cours ici » (CDV, p. 62). Selon le récit, cette démission de l'État résulte de plusieurs facteurs (couillonnades). Parmi eux, on a la qualité des ressources humaines. En effet, du Président de la République aux députés en passant par les ministres et les hauts gradés de l'armée, tous se présentent comme des hommes corrompu et impénitent. Tous azimuts, le récit dénonce vertement ces politiciens sans scrupules, sans idéal ni principe humain de vie comme le député Ngomè, ainsi que les « prête-nom[s] de politiciens véreux » (CDV, p. 49). Plutôt d'œuvrer pour l'intérêt général des populations, ces politiciens et leurs commis excellent malheureusement dans « la corruption [...] meurtrière » (CDV, p. 30), « les investissements frauduleux » (CDV, p. 49), les « détournements de fonds » (CDV, p. 58), « l'arrogance et le mépris » (CDV, p. 112). À ces souffrances déjà énormes, s'ajoutent tant d'autres comme les exactions terroriste et communautaire qu'il convient de dénoncer pour la prospérité des pays. Tous ces travers se passent sans que nul ne soit inquiété par la justice. Ce climat

d'impunité criarde, que condamnent les victimes, convainc ces dernières d'une sorte de duplicité sinon de complicité des autorités avec le terrorisme (CDV, p. 72) :

L'impunité, la frilosité de la réaction des autorités furent perçues comme une autorisation tacite à poursuivre de telles exterminations de populations civiles qui n'avaient pour seul tort que leur appartenance à une des communautés nationales. Dès lors, d'autres villages suivirent l'exemple de Kouyiri. Le pays entier s'en trouva gravement malade.

En somme, qu'ils s'agissent alors de politiciens véreux, d'ennemis terroristes, des inconséquences politiques du système, bref des manœuvres et violences qui abrègent des vies, créent des veuves, entraînent des vagues désespérée et dévastée de déplacés internes, les populations violentées les dénoncent énergiquement avec les moyens qui s'offrent à elles.

Conclusion

La récurrence des violences dans *Carrefour des Veuves* conduit à classer ce roman dans ce que G. Molinié appelle la « littérature du deuil ». Il s'agit, selon ce critique, d'une littérature qui nous plonge « dans un champ de ruines » (1999, p. 125) ; celles des veuves et toutes les victimes de violences. Dans l'étau de ce cycle de violences des oppresseurs sur les opprimés, notre réflexion, à partir de la sociocritique, a permis d'une part de s'appesantir sur ces violences telles qu'elles sont énoncées dans le récit. Fait d'individus et de groupes d'individus, des institutions sociales et de la société elle-même, les violences sont de plusieurs formes et font des victimes dans plusieurs sphères. D'autre part, la dénonciation faite de ces violences par l'auteure ainsi que les victimes a été mise en évidence dans l'analyse.

Et à cet effet, la conscientisation des populations comme point de départ de toute condamnation n'a pas manqué d'être évoquée. Prenant conscience de leurs souffrances et leur condition existentielle, les populations victimes fustigent, entre autres, les violences basées sur le genre, les tueries terroristes et les abus des pouvoirs politiques censés leur garantir gîte et couvert.

Références bibliographiques

- APA, 2015, *Dictionary of psychology*, (2^e éd.), Washington, American Psychological Association.
- BAZIÉ Isaac, 2003, « Écritures de violence et contraintes de la réception : Allah n'est pas obligé dans les critiques journalistiques française et québécoise », *Présence Francophone*, Vol. 61, n° 1, pp. 84-97.
- BEDI Véronique et DORTIER Jean-François (dir.), 2011, *Violence(s) et société aujourd'hui*, Paris, Sciences humaines éditions.
- BERTHELOT Jean-Michel, 1988, « Le Discours sociologique et le corps », *Quel corps ?*, n° 34-35, pp. 72-83.

- BOURDIEU Pierre, 1997, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- BURKINA FASO, *Loi n°012-2025/ALT du 1^{er} septembre 2025 portant Code des personnes et de la famille au Burkina Faso*.
- CAMARA Helder Dom, 1985, *Spiral of violence*, London, Sheed and Ward Stagbooks.
- DECETY Jean, 2011, « Aimer voir souffrir : trois questions à Jean Decety », *Violence(s) et société aujourd'hui*, V. Bedi et J.-F. Dortier (dir.), Paris, Sciences humaines éditions.
- DUCHET Claude, 1971, « Pour une socio-critique ou variations sur un incipit », *Littérature*, n° 1, pp. 1-13.
- , 1973, « Une écriture de la socialité », *Poétique*, n° 16, pp. 446-454.
- FONTANIER Pierre, 1968, *Figures du discours*, Paris, Flammarion.
- GALTUNG Johan, 1969, « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, vol. 6, n° 3, pp. 167-191.
- , 1990, « Cultural Violence », *Journal of Peace Research*, vol. 27, n° 3, pp. 291-305.
- HOBBS Thomas, [1651]2002, *Léviathan*, trad., P. Folliot, coll. *Les classiques des sciences sociales*.
- ILBOUDO Monique, 2020, *Carrefour des Veuves*, Pointe-Noire, Les Lettres Mouchetées.
- MICHAUD Yves, 2011, « L'être humain n'est pas un animal tendre », *Violence(s) et société aujourd'hui*, op. cit.
- MOLINIÉ Georges, 1999, « La littérature des camps : pour une approche sémiotique », *Les camps et la littérature. Une littérature du XX^e siècle*, Poitiers, La Licorne, pp. 23-25.